



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (Bamako, le 20 juin 2026)

COMMUNIQUE DE PRESSE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route de l'An II de la Confédération des Etats du Sahel (AES), une réunion des Ministres des Affaires Etrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) s'est tenue à Bamako le 20 juin 2026 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE, Ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso.
2. Cette réunion avait pour objectif de convenir d'une approche commune dans le cadre de la mise en œuvre du pilier Diplomatie de la Feuille de route de l'An II de la Confédération des Etats du Sahel (AES).
3. A cette occasion, la délégation du Mali était conduite par Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et celle du Niger par Son Excellence Monsieur BAKARY Yaou Sangaré, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur. Monsieur Mossa AG ATTAHER, Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a assisté à la cérémonie d'ouverture.
4. La réunion ministérielle a été précédée les 17 et 18 juin 2026 de la réunion des Hauts Fonctionnaires.
5. La cérémonie d'ouverture de la Session ministérielle a été marquée par les allocutions de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali, de Son Excellence Monsieur BAKARY Yaou Sangaré, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger, ainsi que le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE, Ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso.

6. Dans leur discours, les Ministres ont salué la tenue de cette rencontre qui s'inscrit dans la clairvoyante vision de leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, Président de la Confédération des Etats du Sahel (AES), Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, et Le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, de construire un espace de souveraineté, de sécurité et de prospérité partagée pour le bonheur de leurs vaillantes populations.
7. Les Ministres se sont réjouis de la tenue de cette réunion qui offre le cadre idéal pour faire un point de mise en œuvre des activités inscrites au titre du pilier diplomatie dans la Feuille de route de l'An II de la présidence de la Confédération AES.
8. Conformément à l'ordre du jour de leurs travaux, les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) ont adopté des mesures visant le renforcement de la coordination diplomatique au sein de la Confédération AES ; le renforcement des mécanismes diplomatiques existants pour parler d'une seule voix ; et la validation des actions en vue de la diversification et du raffermissement des partenariats internationaux de la Confédération AES.
9. De manière spécifique, les Ministres se sont félicités du cadre du dialogue diplomatique qui a permis des consultations régulières entre les trois pays sur des questions d'intérêt partagé. Ils sont convenus de consolider cette plateforme qui a justifié son efficacité dans l'harmonisation des positions sur les sujets intéressant la vie de la Confédération AES.
10. Les Ministres ont salué les initiatives de coordination et de consultation régulière au sein des missions diplomatiques et postes consulaires des trois pays de la Confédération et ont invité les Chefs de missions diplomatiques et de postes consulaires à consolider ces initiatives dans leurs juridictions respectives.
11. Dans cette même dynamique, les Ministres se sont engagés à poursuivre l'étude d'une carte diplomatique confédérale permettant une couverture efficace et efficiente du monde. Ils ont instruit les Hauts Fonctionnaires de poursuivre les échanges à cet effet.
12. Les Ministres sont convenus de poursuivre la synergie dans le cadre des préparatifs de la 81^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue à New York au mois de septembre 2026.
13. Les Ministres ont salué les progrès accomplis dans le renforcement de l'architecture institutionnelle de la Confédération AES, notamment la ratification et l'entrée en vigueur de nombreux instruments juridiques confédéraux.

14. Ces résultats encourageants illustrent la pertinence de l'impulsion visionnaire du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération AES, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la Feuille de route de l'An II de la Confédération AES, en son Pilier Diplomatie.
15. Analysant les dynamiques géopolitiques dans la région et dans le monde, les Ministres ont dénoncé les actions terroristes et de déstabilisation visant les trois Etats confédérés.
16. Ils ont particulièrement condamné les récentes manœuvres des terroristes et de leurs sponsors étatiques étrangers visant à contrecarrer la marche de la Confédération vers la préservation de la souveraineté et la réalisation d'une prospérité partagée. Les Ministres ont également condamné sans réserve les attaques barbares et lâches perpétrées le 25 avril 2026 par une coalition terroriste et dont l'objectif était la déstabilisation des Institutions de la Transition du Mali. Ils ont salué la réactivité des Forces armées maliennes ainsi que la résilience, le courage et le patriotisme des populations civiles maliennes qui se sont élevées contre les assaillants.
17. Les Ministres ont également condamné avec vigueur la tentative d'incursion lâche et perfide perpétrée contre l'Aéroport international Diiori HAMANI de Niamey le 18 juin 2026. Ils ont salué le professionnalisme des Forces Armées Nigériennes et la mobilisation des populations nigériennes pour leur œuvre patriotique de préservation de la souveraineté du Niger et du Sahel.
18. Les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération AES ont fermement condamné les campagnes de désinformation et de manipulation ourdies par des puissances étrangères et leurs médias contre les pays de la Confédération AES. Ils ont réaffirmé leur détermination à renforcer les actions en cours afin de contrer les narratifs hostiles à la Confédération AES et à ses Etats membres. Pour ce faire, ils sont convenus de renforcer la synergie des départements, structures, organes et acteurs de la communication des trois pays.
19. Les Ministres ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la mise en œuvre de l'engagement des trois Chefs d'Etat de la Confédération AES à consolider l'espace AES et à répondre aux aspirations des Peuples du Sahel et de l'Afrique.
20. Les Ministres ont adressé leur profonde gratitude au Gouvernement et au Peuple maliens pour l'organisation réussie de la présente réunion, ainsi que pour l'ensemble des commodités mises à la disposition des délégations burkinabè et nigérienne durant leur séjour à Bamako.

Fait à Bamako, le 20 juin 2026